



**Enjeux ESG dans le cadre  
des placements :  
cap sur la durabilité**

*Fonds **Dynamique**<sup>MD</sup>*  
*Investissez dans les bons conseils.*

## Enjeux ESG dans le cadre des placements : cap sur la durabilité

Fonds Dynamique (Dynamique) croit fermement que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) font partie intégrante d'une démarche visant à procurer aux investisseurs une plus-value à long terme. Axées sur la gestion active, nos équipes de placement à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (1832) tiennent compte d'une panoplie de facteurs ESG dans leur approche, et ce, depuis de nombreuses années.

### Importance des facteurs ESG

- Les gestionnaires de placement jouent un rôle déterminant au moment d'affecter des capitaux dans le but de servir les intérêts supérieurs à long terme de la société.
- L'intégration des facteurs ESG dans leur démarche permet de mieux comprendre les risques associés à un placement.
- Une mauvaise analyse des facteurs ESG peut se révéler coûteuse. En effet, de grandes controverses liées à ces facteurs continuent de causer l'érosion de la valeur actionnariale dans une foule de secteurs.

« La démarche de placement axée sur les facteurs ESG tient compte d'enjeux importants auxquels font face les investisseurs en ce moment, comme la durabilité du climat et l'inclusion. À Dynamique, nous prenons très au sérieux ces questions, car le bien-être de nos clients en dépend. »

- Neal Kerr, président, Gestion d'actifs 1832

### Engagement en matière de facteurs ESG



En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable parrainés par les Nations Unies et conformément à ses engagements, 1832 soumet régulièrement des rapports sur la transparence à cet organisme.



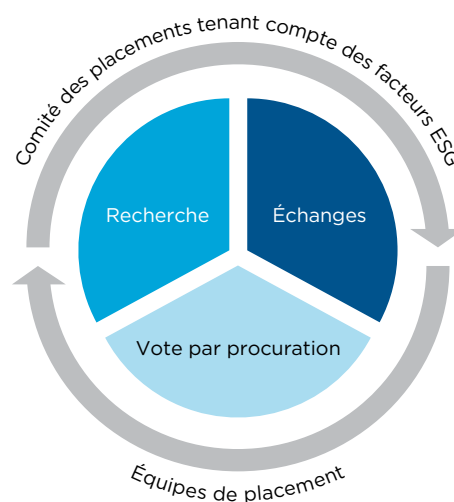
Fière membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, 1832 participe également au Comité écologique et social de ce groupe.



Elle est aussi membre en règle de l'Association pour l'investissement responsable, organisme représentant l'industrie canadienne en matière d'investissement responsable.

### Principales politiques et mesures

Au cours des dernières années, Dynamique a mis l'accent sur l'élaboration d'une approche systématique tenant compte des facteurs ESG afin de fournir un portrait plus complet des risques et occasions associés aux placements existants et potentiels.



## Surveillance : comité des placements tenant compte des facteurs ESG

Relevant du conseil d'administration de 1832, ce comité se réunit chaque mois afin de superviser l'intégration des facteurs ESG dans la démarche de placement et de produire des rapports plus précis sur les risques relatifs aux facteurs ESG. Voici la composition du comité :

Chef de la recherche (président) | Chef de l'exploitation  
Stratège principal en placements | Chef de la conformité  
Premier directeur, Risques d'investissement | Gestionnaires de portefeuille

### Mandats

- ✓ Revue et évaluation des politiques ainsi que des lignes directrices relatives aux facteurs ESG
- ✓ Intégration des facteurs ESG dans la démarche de placement
- ✓ Revue des produits de placements potentiels liés aux facteurs ESG
- ✓ Respect des engagements en matière de facteurs ESG; conformité avec les initiatives de l'industrie
- ✓ Recommandations aux équipes de placement visant l'amélioration continue de l'approche axée sur les facteurs ESG
- ✓ Communication externe relative aux efforts déployés par la société au chapitre des facteurs ESG

« À Dynamique, nous cherchons sans cesse à repérer les facteurs qui pourraient se révéler pertinents et importants pour notre analyse de placement. En tant qu'investisseurs à long terme, nous considérons les facteurs ESG comme essentiels à notre recherche. »

- **Daniel Yungblut**,  
vice-président et chef de la recherche  
et président du comité des placements  
tenant compte des facteurs ESG,  
Gestion d'actifs 1832



### Recherche indépendante

Nos équipes de placement ont recours à des recherches fondamentales internes et à des sources de données externes afin d'effectuer une analyse indépendante des facteurs ESG. Elles ne font pas appel aux études de tiers et les résultats de sources extérieures ne sont qu'un élément de leur démarche rigoureuse.

Dans le cadre d'une approche de recherche plus officielle, nous incluons dans nos rapports sur les placements et nos processus d'examen trimestriels un nombre accru de sections consacrées aux critères ESG afin d'évaluer une vaste gamme de facteurs.

#### Facteurs ESG à l'étude

#### Environnement

Changements climatiques  
Émissions de gaz à effet de serre  
Déchets et pollution  
Énergie renouvelable

#### Enjeux sociaux

Diversité et inclusion  
Normes du travail  
Droits de la personne  
Protection des données  
personnelles et de la confidentialité

#### Gouvernance

Indépendance du conseil  
d'administration  
Droits des actionnaires  
Rémunération des dirigeants  
Corruption



### Échanges avec la direction

À Dynamique, nous croyons que les échanges constituent le meilleur moyen de favoriser le changement positif dans une foule d'enjeux. Ainsi, grâce à des rencontres périodiques et à des échanges directs avec les entités dans lesquelles ils investissent, nos spécialistes ont l'occasion de communiquer leur point de vue ainsi que leurs préoccupations aux dirigeants. Cela leur permet également d'avoir une connaissance approfondie des sociétés et des problèmes qui les touchent.

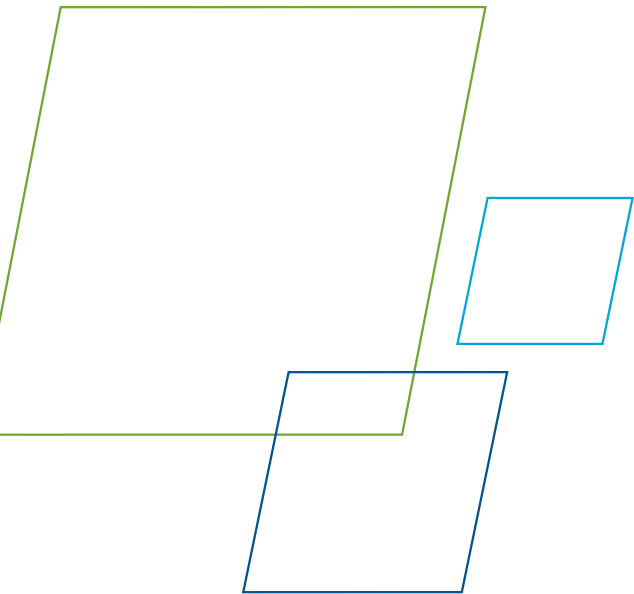
Notre approche active vise à encourager les émetteurs à publier de manière plus régulière les renseignements pertinents que nous utilisons dans nos analyses. Or, les échanges continus avec les membres des équipes de gestion créent un contexte favorable.



### Vote par procuration

Le vote par procuration est une importante composante des pratiques exemplaires de Dynamique en matière de gouvernance et un élément essentiel de la démarche de placement. Puisque nous considérons les facteurs ESG comme faisant partie de notre processus d'échange à long terme avec les émetteurs, nous en tenons compte au moyen de l'exercice du droit de vote par procuration.

Notre politique officielle en ce qui concerne le vote par procuration veille à assurer que dans tous les cas les droits de vote rattachés aux procurations sont exercés dans l'intérêt véritable de nos clients.



### **Centre des relations avec la clientèle**

Sans frais : 1-800-268-8186

Tél. : 514-908-3217 (français)

514-908-3212 (anglais)

Télé. : 416-363-4179 ou 1-800-361-4768

Courriel : [service@dynamic.ca](mailto:service@dynamic.ca)

**[dynamique.ca](http://dynamique.ca)**

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont pas garantis; leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. Fonds Dynamique<sup>MD</sup> est une marque déposée de son propriétaire, utilisée sous licence, et une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

**Fonds Dynamique<sup>MD</sup>**  
*Investissez dans les bons conseils.*